



AIRMAP
Association Internationale de
Recherche en Management Public



10ÈME COLLOQUE AIRMAP 2021

"PROXIMITÉS ET TERRITOIRES AUX DÉFIS DU MANAGEMENT PUBLIC"

DU 26 AU 28 MAI 2021
À CLERMONT-FERRAND



Contact : airmap2021.clerma@uca.fr

APPEL A COMMUNICATION : Proximités et territoires aux défis du Management Public

Le management public est souvent associé à la notion de proximité. Services publics de proximité, police de proximité, justice de proximité, hôpital de proximité, agents de proximité, ... nombreuses sont les expressions des politiques publiques et de l'action publique qui font référence à la proximité très largement abordée sous l'angle de la distance spatiale. Le management public investit depuis quelques années déjà les autres dimensions de la proximité telles que présentée dans les travaux de l'école du même nom (Boschma, 2005 ; Torre et Rallet, 2005 ; Talbot, 2008). Elle s'est construite, en France, au milieu des années quatre-vingt-dix et s'est donnée pour premier objectif d'intégrer le rôle de l'espace dans l'analyse. Elle s'appuie sur une conception de l'espace renouvelée, qui n'est plus simplement entendu comme seulement générateur de coûts, mais aussi comme un offreur de ressources. Pour ce faire, elle déploie une grille analytique, une « grammaire », qui donne à voir ce qui relie les acteurs (Torre et Talbot, 2018). Les profondes transformations que connaissent les organisations publiques peuvent être lues à partir de cette grammaire, comme l'apparition de nouvelles distances, l'altération des proximités ou peut-être même, dans un mouvement de résilience, la création de nouvelles formes de proximités qui, une fois articulées, fondent des territoires.

La dimension spatiale de la proximité reste plus que jamais d'actualité dans l'univers public. La fracture entre les territoires métropolitains et les zones périurbaines et rurales questionne la manière d'offrir des services publics au plus près des citoyens qui en ont besoin. Quels leviers et solutions émergent pour maintenir la proximité ? Comment s'agence l'offre de services publics sur le territoire ? Le management territorial intègre-t-il les effets positifs et négatifs de la proximité ? Face à une tendance à rationaliser les services publics, les territoires peuvent-ils maintenir de la proximité ?

Dans ces dimensions non spatiales, la question de la proximité cognitive en particulier est questionnée avec la diffusion d'une sémantique et des pratiques issues du courant du nouveau management public (NPM) dans lesquelles les agents peinent à trouver de nouveaux repères. Par sa capacité à remettre au premier plan les interactions entre parties prenantes, la proximité permet-elle de dépasser les thèses du NPM ? Comment les différentes parties prenantes comprennent-elles les termes d'efficacité, de performance ? La proximité cognitive conduit-elle par ses effets sur les interactions à la performance et l'efficacité du service public ? Comment les acteurs s'approprient-ils les outils et langages qui appartiennent ou appartenaient à un autre univers que celui du secteur public ? Comment se construit une (nouvelle) proximité cognitive ?

La culture de service public repose sur des valeurs communes fortes et incarnées par les agents. Le courant de recherche sur l'éthique publique, ou celui, plus ancien, sur les motivations de service public est plus que jamais convoqué pour lire les phénomènes de démotivation, d'épuisement des personnels publics. Cela renvoie-t-il à une distance institutionnelle grandissante et une difficulté à maintenir une proximité institutionnelle et un socle de valeurs partagées ? Comment la notion de proximité institutionnelle renouvelle la lecture des valeurs publiques ou plus globalement celle de la culture de service public ? Peut-on parler de valeurs publiques ou de publicitude (Bozeman, 2007) en lien avec un territoire ? Quels liens peut-on établir entre les notions de territoires, de proximité et l'émergence de la théorie de la nouvelle valeur publique (PVM) (Moore, 2013) ou encore de la perspective des valeurs publiques (PVP) (Bozeman *et al.*, 2017) ?

Les réorganisations entre les structures, entités publiques et services administratifs (fusions, regroupements), les partenariats publics/privés méritent que l'on réinvestisse le champ de la proximité ou de la distance organisationnelle. Comment se transforme la proximité avec les usagers entre les corps professionnels ? Quelles formes de proximité existent ou sont à développer sur ce territoire ? Quelles sont, au prisme des proximités, les organisations territoriales de demain ?

Enfin, dans sa dimension sociale, la proximité renvoie de manière très directe au management des services publics. En effet, comment imaginer un service public sans liens sociaux, sans interactions voire affinités sociales qui sont censés constituer le socle de la confiance entre les acteurs (Granovetter, 1985) ? Dès lors, la problématique de la territorialisation du management public peut trouver une réponse originale dans la lecture proximate. Quels types de territoires favorisent les interactions sociales et la confiance dans le service public ? Les outils numériques nous rapprochent-ils ou nous éloignent-ils des services publics ?

Aussi, à travers les différentes formes que peuvent prendre les proximités, ce sont tous les liens entre le territoire et le management public qui peuvent être interrogés, analysés voire repensés. Chacun des grands domaines d'intervention du management public dans les territoires (éducation, santé, services sociaux, université, collectivités territoriales, justice, sécurité, culture, emploi etc.) peut être décrit en termes de proximités entre des acteurs et parties prenantes de ses domaines. C'est aussi ce challenge que cet appel à communication souhaite relever en permettant aux praticiens, chercheurs, doctorants, citoyens dans leurs domaines respectifs, de réfléchir à la place que prennent la ou les proximités dans les pratiques quotidiennes de management public. Par exemple, Comment s'exprime la ou les proximités dans le milieu de la santé ? Que modifie la crise sanitaire de la Covid-19 dans l'expression ou la recherche de proximité en matière de management public dans les territoires ? Que représente la proximité dans le management public d'une université, d'un lycée, d'une école ? Quelles places occupent la ou les proximités dans des domaines aussi différents et proches à la fois que la sécurité, la culture ou les services sociaux ? Plus globalement, quels rapprochements les proximités permettent elles d'établir entre ces différents domaines par exemple dans la gestion d'une collectivité locale ou de politiques publiques déconcentrées au niveau d'un territoire ?

De plus, les proximités offrent au management public une ouverture vers des horizons plus lointains en permettant un dialogue entre des territoires locaux, régionaux, nationaux et internationaux, plutôt que de se concentrer dans une zone spatiale close. C'est également à l'analyse et à la description des formes prises par ces dialogues que nous engageons les futurs contributeurs à réfléchir, notamment en prenant en compte les dimensions temporaires de la proximité (Torre, 2009) que permettent par exemple les technologies du numérique ou encore celles de l'intelligence artificielle.

Il s'agit là de quelques-unes des questions soulevées par les proximités qui constituent un enjeu fort du management public dans lequel nous inscrivons le colloque de l'AIRMAP 2021 à Clermont Ferrand.

Compte tenu des conditions sanitaires, la conférence se déroulera en ligne.

CONTRIBUTION ET PARTICIPATION AU COLLOQUE

Vous pouvez contribuer de plusieurs manières :

1. PRESENTER UNE COMMUNICATION EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS

Les **intentions de communications** doivent être envoyées avant le **20 janvier 2021**, sous forme d'un résumé étendu de 800 à 1500 mots au maximum (soit environ 4 500 caractères à 8700 caractères) précisant le titre de la communication, les auteurs (avec leurs coordonnées), les enjeux du sujet, le positionnement théorique, la problématique, la méthode et les principaux résultats ainsi que quelques indications bibliographiques. Elles peuvent être rédigées en français ou en anglais.

Les intentions de communications sont à déposer sur le site du colloque : <https://airmap2021.sciencesconf.org>

Le **texte complet** d'une vingtaine de pages (40 000 caractères au maximum) doit être envoyé pour le **15 avril 2021** sera déposé sur <https://airmap2021.sciencesconf.org>

Normes : MS Word, times New Roman, taille 11, simple interligne. 2,3 cm de marge à gauche ; 4,4 cm de marge à droite ; 2,5 cm en haut et 3cm en bas, et reliure 0 cm. Format papier B5 (18, 2 x 25,7). Les titres et sous-titres doivent être en gras, sur une ligne séparée, en majuscules pour les titres de 1er niveau. La page de titre doit apparaître sur une page séparée du corps du texte et indiquer : le titre de la communication, les auteurs, la personne à contacter + 5 mots clés. Pour chacun des auteurs, faire figurer sur cette page : nom, organisme ou université d'affiliation, adresse postale, téléphone, adresse électronique. Lors de l'envoi du texte complet, il est demandé aux auteurs sur la première page d'insérer un résumé (1 200 caractères au maximum) en français et en anglais au-dessus des mots clés.

Les communications proposées ne doivent pas avoir été publiées à la date de soumission. Si une soumission dans une revue est en cours lors de la proposition au Colloque, cela sera précisé en note de bas de page attachée au titre de la communication. Si, pour tout ou partie de leur contenu, les communications ont été présentées lors de colloques, conférences ou journées de recherche, cela sera aussi indiqué en note de bas de page attachée au titre de la communication, en identifiant les contextes de présentation (nature de la manifestation, lieu, date).

Le prix de la meilleure communication sera attribué lors de la conférence.

2. ORGANISER ET PILOTER UN ATELIER

Le colloque est organisé en ateliers. Vous êtes enseignant-chercheur, vous souhaitez organiser et piloter un atelier, votre appel à communication pour l'atelier est à envoyer à airmap2021.clerma@uca.fr pour **le 5 janvier 2021** sur un format de 400 mots environ et une dizaine de références.

3. PROPOSER UN SYMPOSIUM

Il est également possible de proposer un projet de symposium jusqu'au **20 février 2021**.

Le projet de symposium porte sur un thème en lien avec la thématique du colloque : le symposium, d'une durée d'une heure et demie accueille plusieurs intervenants qui présentent de courts exposés et échangent avec l'auditoire. L'organisateur du symposium adressera un résumé du projet de symposium et la liste des intervenants proposés pour validation par le comité scientifique à : airmap2021.clerma@uca.fr

4. PARTICIPER A L'ATELIER DOCTORAL

Les **intentions de communications** doivent être envoyées avant le **31 janvier 2021**, sous forme d'un résumé de 4 500 caractères au maximum précisant le titre de la communication, l'auteurs (avec ses coordonnées), le sujet de thèse, le projet doctoral et ses enjeux, la problématique, le positionnement théorique, la méthode et les principaux résultats d'ores et déjà obtenus.

Le **texte complet d'une vingtaine de pages** (40 000 caractères au maximum) doit être envoyé pour **le 15 avril 2021**.

Normes : MS Word, times New Roman, taille 11, simple interligne. 2,3 cm de marge à gauche; 4,4 cm de marge à droite ; 2,5 cm en haut et 3cm en bas, et reliure 0 cm. Format papier B5 (18, 2 x 25,7). Les titres et sous-titres doivent être en gras, sur une ligne séparée, en majuscules pour les titres de 1er niveau. La page de titre doit apparaître sur une page séparée du corps du texte et indiquer : le titre de la communication, l’auteur et 5 mots clés. Figuretront sur cette page : nom, organisme ou université d’affiliation, adresse postale, téléphone, adresse électronique.

Les intentions de communications sont à déposer sur le site du colloque : <https://airmap2021.sciencesconf.org> (en ligne à partir du 30 décembre).

5. PARTICIPER AU PRIX DE THESE AIRMAP 2020

Comme chaque année, le colloque donnera l’occasion de récompenser la meilleure thèse soutenue dans l’année 2020. Le Prix de la meilleure thèse AIRMAP 2020 sera décerné lors du colloque 2021. Toutes les informations sur le règlement et la procédure de candidature sont disponibles à cette adresse : <http://www.airmap.fr/fr/activites/prix-de-these-airmap/>

La date limite d’envoi des candidatures est le **15 mars 2021**.

6. VALORISATION SCIENTIFIQUE

Plusieurs types de valorisations sont envisagés pour les communications. Après sélection par le comité scientifique du colloque, certaines communications pourront être proposées pour publication dans les revues suivantes :

- Management International (HCERES A);
- Revue de l’Entrepreneuriat (HCERES A) ;
- Gestion et Management Public (HCERES B) ;
- Gestion 2000 (HCERES C) ;
- Recherche et Cas en Sciences de Gestion (HCERES C)

D’autres revues pourront être associées à cette valorisation.

CALENDRIER

	Informations scientifiques	Informations logistiques
5 janvier 2021	Proposition d'organisation et de pilotage d'un atelier	
20 janvier 2021 :	Réception des intentions de communication par le comité scientifique	
31 janvier 2021	Intentions de communications à l'atelier doctoral	
23 février 2021 :	Notification aux auteurs de l'acceptation de leur intention de communication	
15 mars 2021 :	Date limite d'envoi des candidatures au prix de thèse 2020	Ouverture des inscriptions au colloque (https://airmap2021.scienceconf.org)
15 avril 2021 :	Réception des contributions complètes	
20 mai 2021 :		Deadline pour l'inscription au colloque https://airmap2021.scienceconf.org
26-28 mai 2021 :	Colloque AIRMAP	

COMITE SCIENTIFIQUE

En cours de constitution

COMITE D'ORGANISATION

- **CASSIERE François (Président du Comité d'Organisation)**, Maître de conférences, IAE Clermont Auvergne School of Management, CleRMA, Université Clermont Auvergne,
- BERTEL Sylvain, Maître de conférences, IAE Clermont Auvergne School of Management, CleRMA, Université Clermont Auvergne,
- CECCATO Laetitia, Maitre de conférences, Groupe ESC Clermont-Ferrand, CleRMA, Université Clermont Auvergne,
- LAGRANGE Samuel, Maitre de Conférences IAE Clermont Auvergne school of management, CleRMA, Université Clermont Auvergne,
- MILTON Audrey, Maître de Conférences, IAE Clermont Auvergne School of Management, CleRMA, Université Clermont Auvergne,
- DELORME Cassandra, Doctorante, CleRMA, Université Clermont Auvergne,
- HATIM Merriem, Doctorante, CleRMA, Université Clermont Auvergne,
- ICHAR Mohamed Karim, Doctorant, CleRMA, Université Clermont Auvergne,
- VERDIER Cyril, Doctorant, CleRMA, Université Clermont Auvergne,
- LY Nhxtee, Assistante Centre de Recherche CleRMA, Université Clermont Auvergne.

Contact : airmap2021.clerma@uca.fr